

SHORT NEWS

The Family of Man reloaded

In ihrer Antwort auf die parlamentarische Anfrage von den DP-Abgeordneten André Bauler und Fernand Etgen bestätigte die Kulturministerin Octavie Modert, dass die Ausstellung „The Family of Man“ im Schloss von Clervaux ab September 2010 renoviert werden soll und 2012 - zeitgleich mit der Ausstellung „The Bitter Years“ im Düdelinger Wasserturm - eröffnet wird. Grund für die Renovierung von „The Family of Man“ seien neben der Instandsetzung der Bilder, „les conditions hydrométriques et d'éclairage, un renforcement des mesures de sécurité, une politique plus ciblée d'information sur la collection“. Grünes Licht hat die Regierung für die Instandsetzungsarbeiten auch von der Unesco erhalten, welche die Fotoausstellung weiterhin auf der Liste der „Mémoire du Monde“ behalten will, sofern keine Veränderungen an der Sammlung vorgenommen werden. Dass die Verantwortlichen - das Kulturministerium, das Centre national de l'audiovisuel sowie die Denkmalschutzbehörde - auf die Ausstellungskonzeption dennoch einwirken, bleibt zu hoffen: Nicht nur die bisherige Handhabe, die Bilder auf Platten auszustellen scheint komplett überholt und wertet die Fotos nicht wirklich auf. Auch der Versuch die Art der Hängung an der Installation von Edward Steichen zu orientieren, funktioniert in den kleinen verwinkelten Räumen des Schlosses nur bedingt: Schließlich hatte Edward Steichen seine Hängung an den Raumgegebenheiten des New Yorker Museum of Modern Art ausgerichtet - welches andere Möglichkeiten bot als Clervaux.

Staatsrat moniert erneut Pressegesetzreform

In einem Zusatzgutachten stellt sich der Staatsrat ein zweites Mal gegen einen strengeren Schutz des Titels der Berufsjournalistinnen. Der Versuch seitens des Presserates zwischen Journalist und Berufsjournalist zu unterscheiden, wird aber nicht vollends vom Staatsrat verworfen. Da aber sowohl der zur Reform anstehende Gesetzestext, als auch die Änderungsvorschläge seitens der Chamber-Kommission keine Definition des Berufsjournalisten vorsehen, weigert sich der Staatsrat diesen Schritt mitzugehen. Ein bisschen ist es wie mit der Henne und dem Ei: Nach dem jetzt vorliegenden Text hat Anspruch auf eine Pressekarte, wer als Berufsjournalist gilt; auf der anderen Seite gelten Berufsjournalisten als diejenigen, die Inhaber eines Presseausweises sind ...

woxx@home

Weblink-me

Vernetzungen und Verweise sind Knotenpunkte in der globalen Welt. Sie kommen nicht nur in der Ökologie, in der Soziologie, sondern auch im Bereich der Informatik vor, wo die Vernetzung die Verknüpfung von Wissensfragmenten zu neuen Ideen bedeutet. Dass die Verlinkung sowie der Verweis auch schon mal ins Leere laufen kann, das musste die Woxx letzte Woche erfahren: Am Ende des Regards-Artikels zur Abtreibung sollte ein elektronischer Verweis auf eine Petition des Kollektivs „Si je veux - Für das Selbstbestimmungsrecht der Frau“ hindeuten, welche die Entkriminalisierung des Schwangerschaftsabbruchs fordert. Jedoch ging der aktivierte Link beim Zeitungsdruck verloren, so dass nur Leerzeichen übrig blieben. Was will uns das sagen? Dass die CSV-Regierung den keimenden Widerstand gegen das von François Biltgen deponierte Gesetzesprojekt „portant modification de l'article 353 du Code pénal“ mittels Sabotage zu verhindern sucht? Oder hat etwa die Koalitionspartei LSAP ihre Hände mit im Spiel, welche anstatt Kritik zu üben, das konservative Reformprojekt der CSV zu unterstützen scheint? Wie auch immer - die Petition läuft weiter und alle Sympathisanten können sie unter: <http://sokrates.lu/ivg> einsehen.

AKTUELL

COLLOQUE

Rencontre du 3e genre

David Wagner

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir à propos du genre sans jamais oser le demander. Vendredi prochain, un colloque se penchera sur la question de l'identité des genres.

L'on peut apprécier ou non la pratique, poursuivie avec plus ou moins de conséquence par le woxx, d'ajouter la variante féminine (voire masculine, c'est selon) aux substantifs, adjectifs et verbes déclinés. Ce qui est souvent un défi à l'esthétique et parfois un casse-tête syntaxique est considéré par certains mouvements féministes comme une action concrète contre la mise en valeur linguistique du masculin au détriment du féminin.

Mais voilà, ce combat symbolique, certes fort respectable, se heurte à ses propres limites et, d'une certaine manière, à une forme de cécité face à la diversité des genres. Si, au lieu d'écrire « les infirmières sont travailleuses », l'on écrit « les infirmier-ières sont travailleur-euse-s », l'on pense avoir remporté une victoire contre le petit phalocrate en chacun de nous, tout en oubliant que l'on reproduit les schémas de la reproduction traditionnelle des genres. Or, peut-on limiter l'humanité aux femmes et aux hommes ?

La question sera posée vendredi prochain, le 19 mars, lors du premier colloque au Luxembourg sur les différentes formes de transgenres, transsexualités, intersexualités, etc ... Ce colloque est organisé par le groupe transgenres de Rosa Lëtzebuerg, « Transgender Luxembourg », en collaboration avec le Cid-femmes. Ce groupe, qui a vu le jour début 2009, se propose de mettre sur le devant de la scène ces personnes peu visibles, si ce n'est dans leur variante plus criarde ou festive, mais moins représentative. Car au-delà du sympathique folklore travesti ou des « drag queens », bien connu du grand public et autrefois subversif, ou des représentations pornographiques des « shemales » et autres « lady boys », il existe une réelle diversité des genres. Et par « genre », l'on entend bien la sexualité éprouvée subjectivement en contraste avec le « sexe » biologiquement acquis.

Outre les originalités de la nature qui dotent à leur naissance cer-

tains individus des deux attributs génitaux, nombre de personnes refusent ou n'éprouvent tout simplement pas le besoin de faire correspondre leur mode de vie aux conventions normatives que la société impose aux deux sexes. « Les filles préfèrent-elles le rose et les garçons le bleu ? » est l'intitulé d'une des interventions.

La palette des questions peut se décliner à l'infini. Peut-on naître homme, se travestir légèrement ou complètement en femme et néanmoins être attiré par ces dernières ? Peut-on naître femme, subir des transformations physiques et hormonales partielles ou complètes ? L'éventail des possibilités est aussi large que les individus qui le composent. Si tout est possible, tout n'est pas encore accepté. Le rejet de cette altérité, à une époque où l'homosexualité la plus banale commence à être socialement acceptée, est malheureusement encore une réalité. Et ce rejet social trouve encore une justification, notamment au niveau d'organismes internationaux comme l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui considère encore la transsexualité comme un trouble physique ou psychique. Or, si certains troubles frappent ces gens, c'est en conséquence du rejet subi.

Mais la question est aussi juridique : actuellement, le droit luxembourgeois permet le changement d'identité uniquement en cas de transformation chirurgicale complète, organes génitaux compris. Mais qu'en est-il de celles et ceux qui ne désirent pas subir une intervention aussi radicale ? Toutes ces questions, et certainement d'autres encore, seront abordées lors de ce colloque.

« Tous les genres sont dans la nature... mais pas égaux devant la loi », vendredi, 19 mars de 9.30 à 17.45 heures, au 14, rue Beck à Luxembourg-Ville (Cid-femmes). Participation payante.

Voir aussi : « Red without blue », le 18 mars à la Cinémathèque à 18.30 heures (film suivi d'un débat).

Pour plus d'informations, consulter : www.gay.lu

